

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

Séance du jeudi 24 juin 2021

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	19

Date de la convocation : 18 juin 2021

Date d'affichage de l'ordre du jour : 18 juin 2021

**L'an deux-mil-vingt-et-un, le vingt-quatre juin à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 18 juin 2021, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.**

**Présents** : Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame GUERZA Sylvie, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Eric.

**Absents excusés :**

Madame BUQUET Jessica avait donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine  
Monsieur CALTOT Daniel avait donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul  
Monsieur ZEDDE Alain avait donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Monsieur ORIENT Olivier a été nommé secrétaire de séance.

**2021/55 – DEVIS KANGOUROU PAR L'ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION**

De plus en plus de chiens se baladant et crottant sur la plaine de jeu municipale, le Maire propose d'acheter des panneaux de signalisation pour rappeler aux maîtres l'interdiction de promener leurs chiens sur cet espace. De même, des riverains stationnant leurs véhicules devant l'entrée de service de cet espace empêchent le prestataire chargé des tontes d'accéder au terrain. Il en est de même des véhicules stationnant sur les trottoirs route du Bosc Hue.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur un devis de 1 219 euros hors taxes concernant l'achat de 4 panneaux et le marquage d'une bande jaune pour matérialiser les zones interdites au stationnement sur le chemin du Bosc Hue.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la signature du devis de l'entreprise Kangourou pour un montant de 1 219 euros hors taxes.**

**Pour extrait certifié conforme**  
**Le Maire, Josiane LELIÈVRE**



Date d'affichage de la présente délibération  
Le 02 juillet 2021